



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/848
24 avril 2008

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

710ème séance plénière

PC Journal No 710, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 848
DATES DE LA CONFÉRENCE DE SUIVI DE L'OSCE DE 2008 SUR
LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE
TERRORISME : PARTENARIAT ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS,
LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE MONDE DES AFFAIRES DANS LA
LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le Conseil permanent,

Prenant en considération la Décision No 5/07 du Conseil ministériel sur les partenariats public-privé dans la lutte contre le terrorisme,

Décide que la Conférence de suivi de l'OSCE de 2008 sur les partenariats public-privé dans la lutte contre le terrorisme : partenariat entre les pouvoirs publics, la société civile et le monde des affaires dans la lutte contre le terrorisme, aura lieu à Vienne les 15 et 16 septembre 2008.